

Point 1 de l'ordre du jour : Événement spécial du CSA 13-15 octobre

Le programme proposé pour l'événement spécial du 13 au 15 octobre présente une série de discussions très importantes et fait preuve d'un engagement de haut niveau de la part des États membres, des agences des Nations unies et des autres participants.

Nos principales suggestions et questions concernant le programme et la procédure sont les suivantes :

- 1) 15 octobre, Journée internationale de la femme rurale :** le MSC est fermement convaincu que le discours d'ouverture de la troisième journée, le 15 octobre, devrait être fait par une représentante des femmes rurales à l'occasion de cette journée internationale, comme cela a été fait les années précédentes. En particulier cette année, avec la crise du Covid-19, le rôle essentiel des femmes rurales, notamment des femmes productrices de denrées alimentaires à petite échelle, a été fondamental pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition, et elles ont également été particulièrement impactées par la pandémie à bien des égards. Par conséquent, le groupe de travail « Femmes » du MSC ainsi que l'ensemble des acteurs du MSC demandent instamment au Bureau du CSA d'inclure dans le programme du 15 octobre un discours d'ouverture par une femme rurale petite productrice d'aliments. Nous pensons qu'il ne suffit pas d'organiser un événement parallèle sur l'égalité des genres, ou de se contenter d'avoir plusieurs orateurs ce jour-là faisant qui feront référence à la Journée internationale des femmes rurales. Il est important de débiter le programme officiel de cette journée par l'expression de la voix et du point de vue des femmes rurales.
- 2) Événement spécial sur le Covid-19 :** nous reconnaissons et saluons l'importance accordée à l'impact et aux réponses politiques face à la crise du Covid-19, qui seront abordées le deuxième jour du programme, car cette catastrophe sans précédent a touché et continue de toucher des centaines de millions de personnes de notre circonscription. Nous pensons que l'engagement de haut niveau dans le programme de cette journée doit également permettre de discuter de la réponse politique du CSA à cette crise.

La société civile et les peuples indigènes ont développé différentes initiatives communautaires dans différents pays pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle en cette période de pandémie. Nous avons beaucoup appris sur la faisabilité de la mise en œuvre de mesures d'urgence et autres visant à créer des systèmes alimentaires sains basés sur l'agroécologie.

Nous sommes en train de finaliser un rapport de synthèse global sur l'impact du Covid-19 que nous présenterons lors de l'événement. Et nous serions très intéressés de savoir comment le CSA va poursuivre les discussions sur la réponse politique au Covid-19 au-delà de cet événement spécial.

Nous aimerions également inviter tout le monde à participer à l'événement parallèle de la société civile et des peuples indigènes sur les impacts de Covid-19 et les propositions de recommandations politiques au niveau mondial, qui se tiendra en partenariat avec le Secteur social « Jeunes ».

Nous avons été surpris de voir que notre proposition d'événement parallèle « Jeunes » a été rejetée alors qu'une autre proposition de la part d'un groupe de jeunes a été retenue. Notre proposition « Jeunes » a reçu le soutien de l'ambassadeur d'Argentine, du Rapporteur spécial des Nations unies sur le Droit à l'alimentation, de la Présidence du CSA et du Mécanisme du Secteur Privé. Aucune raison n'a été avancée pour expliquer pourquoi notre proposition a été rejetée et pourquoi l'autre a été retenue.

- 3) **Synthèse de la Présidence** : dans ce sens, nous aimerions également demander quel sera le processus de rédaction du document de Synthèse de la Présidence pour cet événement spécial et si une consultation du Bureau et du Groupe consultatif du CSA est prévue pour son élaboration.
- 4) Enfin, nous aimerions savoir comment les **espaces de discussion interactive** seront organisés. Comment seront-ils structurés, par qui et comment seront-ils animés ? Pour nous, il est important que ces moments de discussion soient aussi participatifs et inclusifs que possible et reflètent les différentes perspectives et commentaires de la diversité des membres du CSA et des participants.

Point 2 de l'ordre du jour : Évaluation des négociations sur les systèmes alimentaires et la nutrition

Le MSC tient à remercier la présidence et le secrétariat du CSA pour les efforts déployés au cours de la première semaine de négociations. Nous sommes conscients des défis que les processus virtuels ont posés et nous reconnaissons qu'il s'agit d'un processus d'apprentissage pour nous tous. Nous apprécions beaucoup le fait que le MSC ait pu participer et ait pu apporter un nombre non limité de participants du MSC afin de présenter nos propositions. La diversité et la pluralité des voix sont essentielles pour le MSC, c'est pourquoi nous sommes veillerons à ce que ce principe soit maintenu dans les prochaines étapes du processus. Enfin, nos félicitations vont aux États membres et aux participants qui ont préparé d'excellentes contributions et qui ont fait preuve d'un engagement et d'une implication de haut niveau. La qualité des contributions a été élevée et nous l'apprécions beaucoup.

Interprétation. Au cours des négociations, certains participants ont rencontré des difficultés parce que l'interprétation ne fonctionnait pas toujours correctement et que la qualité des interprètes variait parfois en fonction de leur familiarité avec les abréviations et les secteurs sociaux du CSA. De plus, les traductions des Directives volontaires doivent être revues car certains paragraphes du français et de l'espagnol ne correspondaient pas à la version originale anglaise.

Méthodologie. Comme mentionné précédemment, nous savons qu'il s'agit d'un processus d'apprentissage, mais le fait que la méthodologie ait changé plusieurs fois au cours de la semaine passée a posé problème, ainsi que le fait qu'elle ne permettait pas de négocier mais consistait plutôt en une lecture intégrale du document. Par conséquent, nous attendons plus de clarté et de cohérence sur la méthodologie pour les prochaines étapes. En ce sens, nous apprécions le report du début des réunions des Amis de la Présidence, afin de garantir un délai suffisant entre la publication de la proposition de la Présidence et le début de la discussion. Nous serions reconnaissants que le calendrier soit communiqué le plus tôt possible et nous vous demandons de bien vouloir indiquer à l'avance les sujets et les sections qui seront discutés lors de chacune des sessions.

En ce qui concerne les prochaines étapes :

Afin de garantir la transparence du processus, nous demandons que toutes les propositions de la présidence indiquent clairement comment elles ont évolué à partir des différentes propositions de texte faites au cours de la première semaine de négociations

Nous demandons instamment que le comité de coopération facilite l'atteinte d'un consensus sur certaines questions ou paragraphes particuliers, mais que les décisions ne soient prises qu'en séance plénière (deuxième semaine de négociations). Nous pensons que le texte soumis aux Amis de la Présidence est beaucoup plus large que d'habitude, et qu'il devrait donc uniquement contribuer à améliorer la compréhension entre les acteurs dans le but d'identifier les voies permettant d'atteindre un consensus lors des prochaines négociations du GTCNL.

Une fois de plus, nous voudrions souligner l'importance d'avoir un processus inclusif, participatif et transparent. En ce sens, il est fondamental de pouvoir disposer d'une interprétation lors des prochaines réunions des Amis de la Présidence. Nous comprenons qu'il existe des difficultés dans ce domaine, mais nous devons explorer toutes les solutions possibles pour garantir une interprétation pendant des réunions des Amis de la Présidence. En outre, pour assurer l'inclusivité du processus, nous soutenons le principe d'une rotation des membres pendant toute la durée des sessions prévues et nous apprécierions de pouvoir bénéficier d'une certaine flexibilité en termes de nombre d'orateurs pour chaque mécanisme (il a été proposé la semaine dernière d'en avoir 2 ou 3).

Enfin, en ce qui concerne la deuxième semaine de négociations, nous restons préoccupés par le fait que le temps pourrait s'avérer insuffisant pour une négociation exhaustive et correcte sur le résultat final. Nous pensons qu'il est important que le document qui sera négocié et qui contiendra les propositions faites au cours des réunions des Amis de la Présidence soit traduit dans toutes les langues de l'ONU et qu'il soit partagé au moins une semaine avant les négociations. Nous pensons également qu'il est important de partager un ordre du jour de la deuxième semaine de négociations à l'avance.

Point 3 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les activités

Le MSC aimerait faire une remarque sur le volet Agroécologie, qui est un processus qui a demandé beaucoup d'efforts et qui est d'une importance capitale. Le MSC estime qu'il est fondamental de programmer dans le calendrier 2020 le lancement des négociations sur les Approches agroécologiques et autres approches innovantes, afin de pouvoir les soumettre pour adoption à la plénière du CSA dans la première partie de 2021.

Point 4 de l'ordre du jour : Questions diverses

Nous invitons à nouveau les membres et les participants du CSA à participer à l'événement public célébrant le 10e anniversaire du MSC, qui se tiendra le 12 octobre, de 14h à 17h, heure de Rome.